



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vienne, le 16 février 2024

Signature du Contrat de sécurité intégrée de Vienne et Pont-Évêque

Ce vendredi 16 février, le sous-préfet de l'arrondissement de Vienne Denis Mauvais a signé le Contrat de sécurité intégrée des communes de Vienne et Pont-Évêque avec Audrey Quey, procureure de la République de Vienne, Jérôme Listello, directeur académique adjoint, Valérie Peschoud, directrice du service de la protection judiciaire de la jeunesse, Thierry Kovacs, maire de Vienne, et Martine Faïta, maire de Pont-Évêque, en présence du directeur interdépartemental de la police nationale Jérôme Chappa, et de la cheffe par intérim de la circonscription de la police nationale à Vienne Cécile Rome.

Le Contrat de sécurité intégrée (CSI) concrétise le partenariat et l'engagement entre l'État et les deux communes pour la sécurité de tous au quotidien. Il vise à améliorer la coordination entre les acteurs de la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes et à détailler les moyens mis en œuvre par chacun. Il permet en outre d'aller plus loin en matière de prévention, de médiation et d'accompagnement des jeunes. Le contrat comporte plusieurs axes.

Renforcement de la sécurité

L'État et les communes de Vienne et Pont-Évêque se sont accordés sur deux priorités d'action, l'une concerne la mobilisation des effectifs de police nationale et municipale sur pour lutter de manière optimale contre la délinquance, la seconde concerne le renforcement du déploiement et de l'utilisation des moyens de vidéoprotection pour mieux prévenir, lutter et élucider les actes de délinquance. Le contrat comporte les engagements mutuels de toutes les parties, financiers et organisationnels.

L'axe justice

Dans le cadre du renforcement des moyens de l'autorité judiciaire, le tribunal judiciaire de Vienne a recruté deux chargés de mission « justice de proximité » et compte un nouveau magistrat, chargé en priorité du contentieux des violences et notamment des violences conjugales. L'État s'engage à améliorer la prise en charge des victimes, la prise en compte de la situation des mineurs (victimes et auteurs), le suivi des plaintes des élus et communes. Il s'engage également à participer activement aux Conseils intercommunaux de sé-

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

curité et de prévention de la délinquance (CISPD), cellules de veille et autres instances partenariales de prévention de la délinquance. Les villes de Pont-Évêque et Vienne accueilleront notamment des travaux d'intérêt général.

Éducation et prévention de la délinquance juvénile

Les signataires s'engagent à développer les échanges entre les partenaires de la politique de la ville et de l'éducation pour amplifier les effets des actions de prévention. Le contrat prévoit de nombreuses synergies entre tous les partenaires afin de démultiplier les efforts déjà menés.

Politique de la ville

La politique de la ville concerne trois quartiers à Vienne (Estressin, Vallée de la Gère, et Malissol), un à Pont-Évêque (Plan-des-Aures) et un ensemble à cheval sur les deux communes (Genêts - Cancane - Charlemagne). Un nouveau contrat de ville sera prochainement signé pour la période 2024-2030. Il permettra la poursuite du travail engagé et l'accentuation des efforts sur les sujets d'actualité ou les points difficiles ; il mobilisera les acteurs et moyens nécessaires pour cela.

Légende photo

Les signataires du Contrat de sécurité intégrée de Vienne et Pont-Évêque (de gauche à droite) : Valérie Peschoud, directrice du service de la protection judiciaire de la jeunesse, Martine Faïta, maire de Pont-Évêque, Thierry Kovacs, maire de Vienne, Denis Mauvais, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne, Audrey Quey, procureure de la République de Vienne, et Jérôme Listello, directeur académique adjoint

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr